



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002705

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Développement commercial et gestion des échanges

Présentation de la spécialité

Ouverte depuis 2002, cette licence professionnelle forme à la vente, à la mercatique, au technico-commercial et à la gestion des échanges. Elle apporte une double compétence en gestion et en commerce. Les métiers visés sont ceux de conseiller commercial en grande distribution ou en distribution spécialisée, de conseiller technico-commercial, de responsable de rayon en grande surface spécialisée, d'attaché commercial, de chargé de développement commercial, de chargé d'études marketing, de responsable de secteur ou de service après-vente. La formation, localisée à Beauvais, est portée par l'Institut universitaire de technologie de l'Oise, associé à la faculté d'économie et de gestion, à la faculté des langues, à la direction de l'éducation permanente (DEP). Elle est dispensée en partenariat avec le lycée Félix Faure de Beauvais. Elle accueille un public en formation initiale.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	59
Taux de réussite	82 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales 3 enquêtes à 6, 18 et 30 mois de l'établissement	NC de 54 % à 71 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence est une formation généraliste dont le positionnement dans l'offre locale ou régionale n'est pas précisé. La présence des professionnels dans la formation est satisfaisante et les partenariats avec le milieu professionnel sont étoffés, bien que non formalisés par convention et pouvant encore être diversifiés. Il est ainsi surprenant de trouver de nombreux partenaires bancaires plutôt que des professionnels de la branche. L'insertion professionnelle s'opère dans les métiers visés mais l'emploi, trente mois après la sortie d'études, se situe essentiellement à un niveau de conseiller client ou d'assistant (manager, commercial ou marketing) et pas à des niveaux supérieurs de responsabilité, pourtant déclinés parmi les objectifs de la formation. Cela peut remettre en cause la valeur ajoutée apportée aux formations de niveau III tels que le Diplôme universitaire de technologie de technique de commercialisation ou le Brevet de technicien supérieur à caractère commercial.

Par ailleurs, la formation enregistre des poursuites d'études assez nombreuses, mais la situation s'est sensiblement améliorée en la matière depuis 2008. L'organisation pédagogique et le suivi des diplômés sont sérieux, les résultats des enquêtes analysés. Le responsable de la formation n'est cependant pas en poste à l'université. Les intervenants professionnels se situent dans le cœur de métier et représentent une part importante du volume des enseignements. Ils sont cependant nombreux à avoir un même profil de gérant de société. L'attractivité de la formation s'est améliorée et est aujourd'hui globalement satisfaisante. Cela a cependant amené à retenir des effectifs élevés, qu'on entend actuellement légitimement ajuster à la baisse, tout en développant l'alternance. Les étudiants issus de L2 n'entrent pourtant qu'en nombre très réduit dans la formation. Par ailleurs, le taux de réussite au diplôme est structurellement faible.

- Points forts :
 - La bonne organisation pédagogique et qualité du suivi des étudiants.
 - L'implication des milieux professionnels dans la formation.
 - La bonne qualité de l'information apportée et de l'analyse des données.

- Points faibles :
 - La très faible proportion d'embauches dans des postes à responsabilité.
 - Les poursuites d'études assez nombreuses.
 - Le faible taux de réussite.
 - La faible présence des étudiants issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'accentuation de la professionnalisation et la réduction des effectifs apparaissent comme des étapes importantes pour améliorer la formation. L'ouverture en apprentissage est, à cet égard, une perspective intéressante pour élever le niveau de qualification des emplois des diplômés. Dans cette ouverture, on pourrait chercher à développer l'alternance sous forme de contrats de professionnalisation. La réduction envisagée des effectifs devrait par ailleurs s'opérer en veillant à ce que le recrutement soit centré sur la définition de projets professionnels nécessitant la double compétence, et ceci dans une optique de renforcement de l'identité de la licence.

L'établissement pourrait également chercher à mieux identifier parmi les candidatures celles qui procèdent d'une logique de poursuite d'études. Il conviendrait également de chercher à diversifier le public en intégrant beaucoup plus largement des étudiants issus de licence générale. La mise en place d'actions d'information ou de modules préparant, en cursus de licence générale, à l'entrée en licence professionnelle pourrait y contribuer. La réussite aux examens devrait être améliorée par le biais d'une plus forte sélectivité lors du recrutement et en renforçant le contenu de l'unité d'enseignement initiale d'homogénéisation des connaissances. Il conviendrait par ailleurs de chercher à diversifier le profil des intervenants et les partenaires professionnels de la formation. Enfin, il faudrait désigner un second responsable de la formation, en poste à l'université.